



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Financement de la recherche en oncologie pédiatrique

Question écrite n° 38081

Texte de la question

Mme Sophie Panonacle attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le financement de la recherche en oncologie pédiatrique. Selon l'Institut national du cancer (INCa), près de 2 500 nouveaux cas de cancers sont diagnostiqués chaque année en France chez les enfants et les adolescents. Les cancers pédiatriques constituent la première cause de mortalité des enfants par maladie, avec 500 décès par an. Pourtant, les moyens financiers alloués à la recherche sur les cancers pédiatriques ne représentent que 3 % du budget de l'INCa. Par ailleurs la recherche au sein des laboratoires pharmaceutiques pour le développement de médicaments en cancérologie pédiatrique est également limitée, en raison de leur faible rentabilité économique. En conséquence, elle lui demande si la création d'un financement spécifique de la recherche en oncologie pédiatrique est envisageable.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Panonacle](#)

Circonscription : Gironde (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38081

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 avril 2021](#), page 3220

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)